

*Proposition présentée par les députés:  
M<sup>mes</sup> Jeannine de Haller et Marie-Paule  
Blanchard-Queloz*

*Date de dépôt: 27 avril 2004  
Messagerie*

**Proposition de motion  
pour une modification des dates des vacances scolaires de fin  
d'année 2004 et de février 2005**

Le GRAND CONSEIL de la République et canton de Genève

invite le Conseil d'Etat

à modifier les dates des vacances scolaires de fin d'année 2004 et de celles de février 2005.

## ***EXPOSÉ DES MOTIFS***

Mesdames et  
Messieurs les députés,

La presse a révélé que les vacances scolaires de fin d'année auraient lieu du 19 décembre 2004 au 5 janvier 2005. Ce choix est particulièrement malheureux. Pour les familles, il est souhaitable que les vacances scolaires débutent à la date la plus proche de la fête de Noël, et en général les vacances débutent à la veille du 24 décembre.

Certes, le calendrier varie d'une année à l'autre, mais faire débiter les vacances le 19 décembre déjà soit une semaine avant le 24 décembre est prématuré. Le congé pourrait être accordé dès le jeudi 23 décembre soit la veille du 24, qui n'est d'ailleurs par un jour chômé pour de nombreux travailleurs, et cela jusqu'au 10 janvier 2005, ce qui correspondrait mieux à la pratique habituelle.

Par ailleurs, les vacances de février 2005 qui débuteraient le 5 février vont avoir lieu simultanément avec celles d'autres cantons, ce qui est également inadéquat.

C'est la raison pour laquelle le Conseil d'Etat se doit de revoir ses décisions sur ces deux périodes de vacances scolaires.

Dans l'espoir que cette motion recevra un bon accueil de votre part, nous vous remercions Mesdames et Messieurs les député-es, de la soutenir.